

AVIS DE PUBLICITE – PROCEDURE ADAPTEE (> à 90 000,00 € HT)

Nom et représentant du maître de l'ouvrage (MO) :

Commune de Mortagne sur Sèvre – 1, rue de la Mairie – 85290 Mortagne sur Sèvre

Tél : 02 51 65 00 45 – Fax : 02 51 65 23 51

Siret : 21850151800011

Représentant du MO : M. le Maire, Alain Brochoire.

Nom du contact : Isabelle Deroch – courriel : isabelle.deroch@mortagnesursevre.fr – Tél : 02 51 65 15 97

Groupement de commandes + désignation du coordonnateur : non pas de groupement

Moyens d'accès aux documents de la consultation : <https://www.marches-securise.fr>

Identifiant interne de la consultation : numéro de marché 2024-04

Objet du marché + lieu + description succincte : travaux de viabilisation du lotissement écoquartier « Le Plessis 3 » - Saint Hilaire – 85290 Mortagne sur Sèvre

Type de marché : travaux

Lots (voir article 3.1 du RC) : lot 1 : travaux de terrassement, assainissement EU et EP et aménagement voirie – lot 2 : travaux d'aménagement des espaces verts.

Procédure : procédure adaptée selon l'article R2123-1 du code de la commande publique (CCP)

Technique d'achat : sans objet

Délai global d'exécution et phasage : première phase des travaux (voirie provisoire) : 10 mois à compter de l'ordre de service (OS) du MO – deuxième phase des travaux (voirie définitive) : 6 mois à compter de l'OS du MO.

Période de préparation : un mois à compter de la notification du marché pour la 1^{ière} phase et 15 jours à compter de l'OS du MO pour la deuxième phase

Date prévisionnelle de commencement des travaux : février 2025

PSE (Prestation supplémentaire éventuelle) : non

Variante ou offre alternative autorisée par les candidats : non

Variante technique exigée par l'acheteur : oui pour le lot 1 – confère BPU lot 1 phase 2.

Visite sur site : non

Tranche optionnelle : non

Marché réservé : non

Clause d'insertion sociale obligatoire : en application des dispositions de l'article L2112-2 du code de la commande publique, le marché comporte une clause obligatoire d'insertion sociale **uniquement pour le lot 2 travaux d'aménagement des espaces verts**

Groupement des entreprises : en cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire

Conditions de participation : voir article 9 du règlement de la consultation (RC)

Critères d'attribution : voir article 12 du RC

Négociation : oui - le PA se réserve la possibilité de négocier

Contenu du dossier de consultation des entreprises (DCE) : voir article 11 du RC

Demande ou retrait du DCE : les soumissionnaires peuvent télécharger gratuitement le DCE complet sur le profil acheteur : www.marches-securises.fr. Les échanges (questions/réponses) se feront aussi sur le profil acheteur pendant la consultation. **La signature de l'acte d'engagement est électronique.**

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

Transmission des plis : uniquement par voie électronique sur le profil acheteur : www.marches-securises.fr.

Utilisation de moyens de communication non communément disponible : non

Conditions de participation : voir le formulaire DC2

Pour des renseignements techniques et/ou administratifs : voir article 14 du RC

Date limite de réception des plis : le vendredi 29 novembre 2024 à 17 h 00

Date d'envoi du présent avis : le 29 octobre 2024